

Époux ou Père

Prénoms Jérôme

Nom MENDES

Né le 29 Juillet 1980

à 06 heures 20 minutes

à PONTAULT- COMBAULT
(Seine- et - Marne)

de José VIEIRA MENDES

et de Maria Vitalina dos SANTOS
MESTRE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 74

le (2) 25 Juillet 2008

Mentions marginales (3)



Marriage célébré à

le

Les futurs époux ont déclaré (4)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (5)

(1) Prénoms et noms du père et de la mère

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été régi le par notaire à ».

à

heures

le

L'officier de l'état civil
Sceau

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

677

Le 09 Juillet 2008

à 16 heures 35

est né(e)⁽¹⁾ Eugénie
MENGES

du sexe Masculin à Saint Maur
des Fossés (Val de Marne)
reconnu⁽²⁾ en la Mairie de Brie-Comte-
Robert (Seine et Marne) le 04 avril
2008

par⁽³⁾ les père et mère

Délivré conforme aux registres, le 11 Juillet 2008

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

18 Juillet 2013

2013 / 2013

à

est né(e) ⁽¹⁾

Miguel ¹⁹ heures 13 minutes
MENDES

du sexe

masculin

à Melun (Seine-et-Marne)

reconnu(e) ⁽²⁾

le 19 Juillet 2013 en cette Mairie

par ⁽³⁾

Don Mère.

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

19 Juillet 2013

L'officier d'état civil



diligue

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Preciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Preciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.